

Lancement par M. le Ministre Eric Besson d'une étude sur le télétravail réalisée par Greenworking

Greenworking, cabinet de conseil spécialisé dans le développement des nouvelles organisations de travail, et Eric Besson, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, viennent d'annoncer le lancement d'une étude sur le télétravail dans les grandes entreprises françaises.

Une **conférence de presse en présence de M. le Ministre et des associés de Greenworking** a été organisée le 19 juillet à Bercy de 14 à 16h pour officialiser le lancement de cette étude. Le Directeur des Ressources Humaines de CGG Veritas, la Directrice des Ressources Humaines du GIE AXA et le Directeur Général de Tennant ont décrit la situation du télétravail dans leur entreprise et exposé les raisons qui les ont amenés à participer à l'étude.

Menée par des consultants du cabinet Greenworking ainsi que par une enseignante-chercheuse en psychologie du travail de l'École Centrale de Lyon, Jacqueline Vacherand-Revel, l'étude se compose d'un questionnaire qui porte sur les aspects sociaux, humains, juridiques, immobiliers et technologiques du télétravail, complété par cinq entretiens par entreprise avec différents acteurs du télétravail (le directeur des ressources humaines, deux télétravailleurs et deux managers de télétravailleurs). A ce jour, une quinzaine de grandes entreprises, dont EDF, AXA, Michelin, GDF Suez, etc. ont confirmé leur participation à cette étude.

Greenworking effectuera par ce biais le **premier état des lieux complet et précis de la pratique du travail à distance**. Parmi les nombreuses hypothèses à valider dans le cadre de l'étude figurent les suivantes :

- Le télétravail connaît un essor sans précédent, notamment sous la pression de la génération Y ;
- Le manager est le premier frein au développement du télétravail ;
- L'exemple reste la meilleure façon de promouvoir le télétravail ;
- La satisfaction constatée des télétravailleurs est élevée ;
- La fragmentation du travail devient l'une des principales motivations pour télétravailler ;
- Les bénéfices du télétravail ne seront acquis qu'à la condition d'un meilleur usage et d'une meilleure maîtrise des TIC par les salariés.

Chaque entreprise participante pourra se comparer avec ses homologues et acquérir de meilleures pratiques. De plus, un volet de l'étude sera consacré aux éléments de prospective, notamment concernant les lieux de travail (télécentres, centres d'affaires) ou les aspects technologiques.

Si vous êtes DRH d'une grande entreprise et souhaitez participer à l'étude, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact :

Olivier Brun, Directeur associé du cabinet Greenworking

+33 1 77 19 87 21 / + 33 6 71 08 50 00

contact@greenworking.fr

<http://www.greenworking.fr>